



DES ACTIVITÉS SOCIALES DYNAMIQUES POUR TOUS !

Concernant les Activités Sociales à la SNCF, la CGT a toujours agi pour créer les conditions de l'accès pour tous à des droits fondamentaux tels que le sport, les Vacances Enfance Familles, les loisirs et la culture.

Ces orientations sont portées depuis 1986 dans les Comités d'Etablissement et au Comité Central d'Entreprise.

Ce choix se traduit par un élargissement et une amélioration de la qualité des prestations offertes par le CCE et les CE avec une politique tarifaire attrayante.

Plus de 14 000 enfants de cheminots et des personnels CE/CCE qui en ont fait la demande profitent de nouvelles expériences collectives en pratiquant des activités multiples et variées dans le cadre d'offres Séjours Vacances « Colo », autour d'un projet pédagogique.

Pour cette année 2015, le Comité Central d'Entreprise (CCE), sous mandat des CE-CER, organise 75 séjours à l'étranger et plus de 500 séjours en France, s'appuyant sur 44 centres de vacances Enfance/Jeunesse qui font partie du patrimoine social des cheminots.

L'accessibilité des activités proposées par les CE et le CCE en direction des enfants de cheminots est sans commune mesure avec les prix pratiqués dans le secteur privé.

Examinons la vérité des prix

Avec le CCE, en 2015, le tarif varie en fonction des revenus du foyer, entre 81 € pour le plus bas coefficient et jusqu'à 291 € pour le plus haut coefficient.

Dans le privé (Telligo), le tarif appliqué est à partir de 849 €. Nous pourrions faire le même comparatif avec un Séjour Vacances Familles, nous arriverions au même constat.

Avec notre patrimoine social, les cheminots gagnent entre 558 et 768 € de pouvoir d'achat en 10 jours de vacances

Concernant les offres Vacances Familles, ce sont près de 500 000 journées/vacances proposées. Les tarifs sont calculés à partir du quotient familial des cheminots demandeurs.

Tous les ans, près de 50 000 cheminots et leur famille partent en vacances avec le Comité Central d'Entreprise dans les Villages Vacances. Ce patrimoine cheminot a été largement rénové grâce à l'action des élus CGT depuis 3 décennies.

Afin de faire découvrir les Villages Vacances, le CCE propose également des offres promotionnelles à des tarifs attractifs pour les cheminots de 18 à 30 ans (Bourse 200 €) et des séjours Jeunes Cheminots pour « les nouveaux embauchés » à partir de 90 € la semaine en pension complète (PC).

Notre conception CGT du « droit aux vacances pour tous », enfants et familles, s'inscrit dans la possibilité offerte à tous les cheminots de bénéficier d'un même accès aux Activités Sociales, tant de proximité que nationales.

Cette orientation de la CGT a démontré toute son efficacité, permettant à tous les cheminots d'avoir accès à la culture, au sport et aux loisirs.

Dans cette période de constitution du Groupe Public Ferroviaire, ce droit aux vacances, à la culture et aux loisirs pour tous est de plus en plus contesté à travers des discours démagogiques qui tendent à effacer l'existant et tous les bilans des actions et des offres proposées par les CE-CCE.

La stratégie du « chèque en tout genre » n'est pas la solution !

Depuis plusieurs années, les cheminots subissent au quotidien une perte de leur pouvoir d'achat due à la faible augmentation, voire au gel des salaires validé par certaines Organisations Syndicales.

Ces mêmes OS enfument une nouvelle fois les cheminots en promettant des chèques-Vacances. Mais comme pour la réforme du ferroviaire, les promesses d'un soi-disant modernisme ont un revers de médaille.

Chèques-vacances : « plus chèque que vacances »

Les chèques-vacances servent plus à consommer qu'à partir en vacances. Ils contribuent à un affaiblissement du tourisme social au profit du tourisme marchand.

- Ils sont imposables dans des cas spécifiques (abondement social en fonction des salaires).
- Les retraités (sauf exception) et les ayants droit ne peuvent en bénéficier.
- La dotation de l'entreprise (1,7% de la masse salariale) est insuffisante pour les financer.
- Fin de l'égalité de traitement garantie par le CCE.

Il s'agit donc d'un détournement de richesses au profit de l'économie de marché qui ne permet pas une réponse aux besoins des salariés, en particulier des plus fragilisés.

Combien de cheminots ou d'enfants de cheminots pourraient partir en vacances dans le secteur marchand avec un chèque vacances de 100 ou 200 € ?

Alors oui, la CGT se bat pour pérenniser et développer le patrimoine social, les vacances, les loisirs et la culture pour tous !

OUI, PLUS QUE JAMAIS, NOS ACTIVITÉS SOCIALES VALENT MIEUX QU'UN CHÈQUE !

